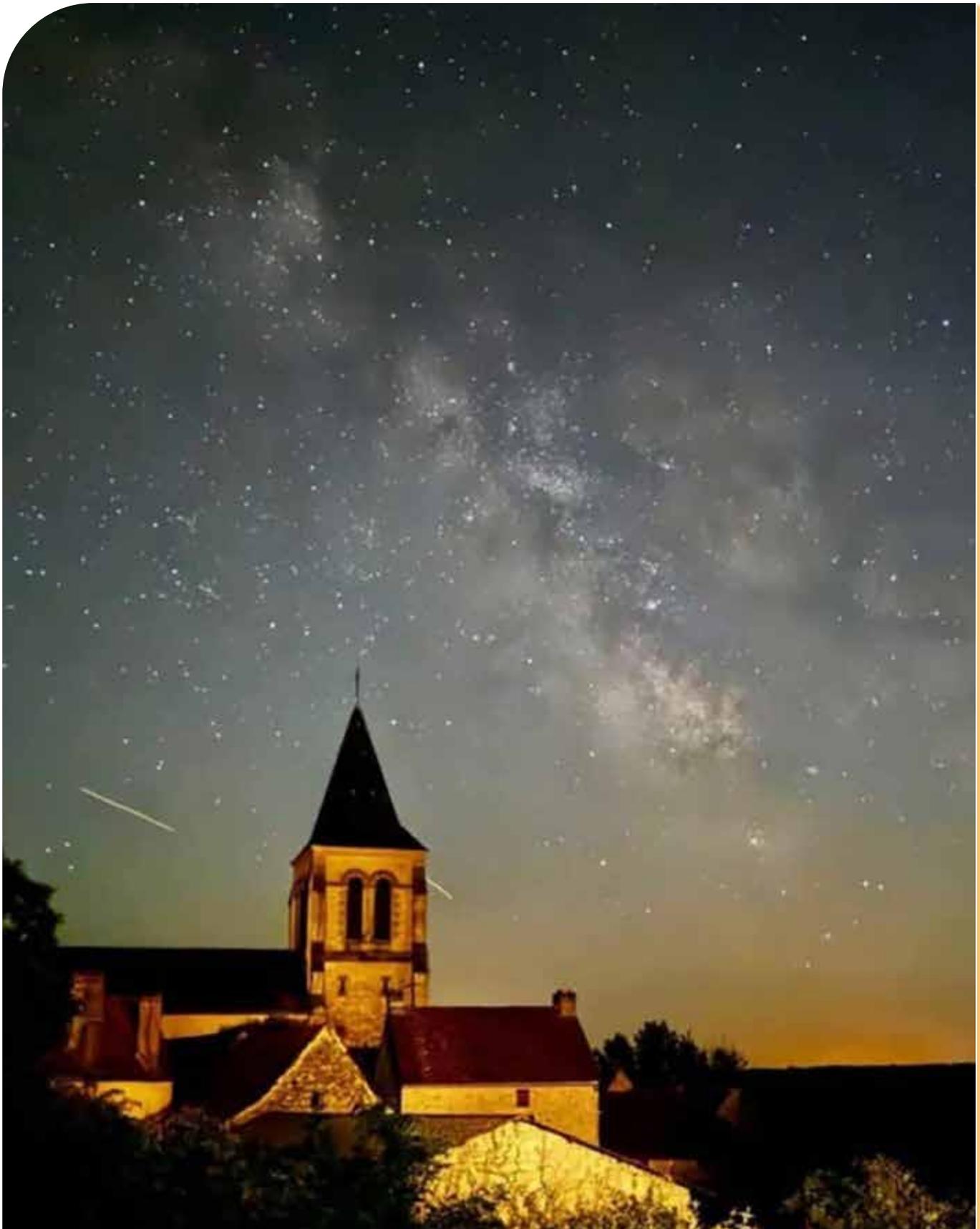


Le Petit Saint-Martialais

n° 28



SOMMAIRE 2 | Informations pratiques / État Civil - 3 | Délégations / Éditorial du Maire
4/5/6 | Nos Événements - 7/8 | On Avance - 8/9 | Les réalisations du mandat 202-2026
10 | La Vie de la Commune - 11 | 3 Questions à Marc Beaumont - 12/13 | Un peu de civisme
13/14 | La Communauté de Communes - 14/15 | Nos associations - 16 | Saint-Martial dans le rétro

AOÛT 2025

Informations Pratiques

MAIRIE : 05 53 28 43 32

mail : mairie.stmartialnbt@orange.fr

site : saintmartialdenabirat.com

Mardi de 14h à 17h

Jeudi de 8h à 12h

Vendredi de 14h à 17h

Samedi 9h30 à 12h

GENDARMERIE DOMME : 17

Mardi et Jeudi

8 h 30 à 12 h / 14 h à 18 h

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

05 53 28 50 06

Lundi de 10h à 12h

Mardi au Samedi de 9h à 12h

Fermée 1 Samedi par mois

DÉCHETTERIE DU PECH MERCIER :

05 53 29 15 29

Du mardi au vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Le samedi de 9h à 12h et 14h à 17h00

Fermé le dimanche, lundi et jours fériés

Horaires d'été (juillet- août):

06h45 à 14h00 tous les jours

sauf dimanche et lundi.

EHPAD :

Soins et portage de repas à domicile

05 53 31 49 49

OFFICE DU TOURISME

05 53 31 71 00

e-mail : perigordnoir.tourisme@gmail.com

site internet : tourisme-domme.com

BIBLIOTHÈQUE :

Mercredi de 10h à 12h

Rédaction :
Commission Communication

Photos :
Divers

Réalisation :
Imprimerie du Progrès - Belvès

État Civil



NAISSANCE

Nicolas Etienne Valentin CHRISTIAENS 14 juillet 2025

Milla CARRIERE 26 juillet 2025



PACS

Mathieu BESSE

& Léa ARDILLER 25 juillet 2025



DÉCÈS

François DEFONTAINE 7 mai 2025

Roland MAGNANOU 31 juillet 2025

Hervé Ménardie

Maire

Annie Gérardin

Adjoint

Administration générale – Finances

Affaires scolaires et périscolaires

Marie-Thérèse Valière

Adjoint

Solidarité – Animation et milieu associatif

Gestion des salles

Stéphanie Picot

Adjoint

Logement – Communication

Embellissement et fleurissement

Richard Avazéri

Conseiller Municipal

Jeunesse – Sport – Équipements sportifs

Ginette Bénitta

Conseillère Municipale

Patrimoine - Culture - Bulletin municipal

Lurdes Besse

Conseillère Municipale

Relation avec les

commerçants et les agriculteurs

Jean-Claude Cabanne

Conseiller Municipal

Gestion du Cimetière et affaires funéraires

Bornages – Gardiennage de l'église

Alain Gourdis

Conseiller Municipal

Économie – Tourisme - Marchés

Foires et événementiels

Marguerite Ménardie

Conseillère Municipale

Élections - Fiscalité

Samy Vidal

Conseiller Municipal

Sécurité – Prévention - Circulation



J'entends encore ce vers de Louis Aragon porté par le chant de Jean Ferrat : « le malheur au malheur ressemble, il est profond, profond, profond... ». Oui, c'est bien le malheur qui a frappé à nouveau votre conseil municipal et l'a plongé dans une grande tristesse à la suite du décès de François Defontaine, huit mois à peine après celui de François Pivin. Dans ces colonnes, nous rendrons à nouveau hommage à cet élu et ami qui s'est battu courageusement contre la maladie et auquel j'avais confié des délégations majeures : gestion des ordures ménagères, assainissement collectif, eau, électricité. Il représentait la commune dans plusieurs syndicats intercommunaux et avait remplacé François Pivin comme 3^e Adjoint. A ce titre, en plus de ses délégations nombreuses, il avait accepté de gérer le service technique communal et le faisait avec beaucoup d'efficacité. Depuis, j'ai repris cette délégation et l'assurerai jusqu'à la fin du mandat avec l'aide de d'Annie Gérardin et de Jean-Claude Cabanne.

Ce dernier s'est vu décerné la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour 24 années au service de la population, de 4 municipalités et autant de maires différents. Les liens d'amitié que Jean-Claude Cabanne avait tissé avec François Defontaine sont le témoignage de l'esprit constructif et d'ouverture avec lequel cette municipalité a essayé de travailler durant ce mandat.

Celui-ci arrive d'ailleurs à son terme et dans 7 mois vous aurez un nouveau Conseil Municipal. Je vous informe que je ne serai pas candidat à ma succession. Ce sera également le cas d'autres élus. D'ici là des dossiers importants nous attendent et pour ce qui me concerne, je pourrai les mener en toute indépendance d'esprit sans avoir à subir les pressions liées à un désir de réélection. Parmi ces dossiers, j'en citerai deux : l'aménagement et la sécurisation de la traversée du bourg et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Pour ce qui concerne la traversée du bourg, le projet commencera à l'automne. Son aboutissement s'est fait en concertation avec la population qui l'a fait évoluer (réunion publique, rencontre avec le maître d'œuvre).

Le PLUi est en cours de finalisation. Le plan de zonage a été mis au point et un arrêt du projet de PLUi est envisagé après l'été. Ce projet a été examiné par les services associés (Région, DDT, chambre d'agriculture...) et certains ont fait connaître leurs avis. Une réunion de présentation a eu lieu à St Martial de Nabirat le 24 juin dernier devant une assemblée clairsemée.

Ce bulletin municipal sera donc le dernier de notre mandat. Il n'y en aura pas d'autres avant les prochaines élections municipales. Comme vous le savez, celles-ci ne ressembleront pas aux précédentes : il s'agira d'un scrutin de liste avec obligation de parité et interdiction de panachage.

C'est un changement d'habitude et de culture politique qui aura le mérite de ne plus utiliser les élections municipales pour régler des comptes personnels.

Dans ce bulletin, nous dresserons la liste de nos principales réalisations. Si certaines ne se matérialisent pas dans la pierre, elles n'en ont pas moins nécessité du travail et de l'implication de la part de vos élus. Avant les prochaines échéances municipales, nous inaugurerons deux de nos principales réalisations : la nouvelle agence postale communale mise aux normes PMR et déplacée sur le site du Pôle Commercial du Carbonnier, et l'Aire Multisport de la Fontaine. Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous dimanche 28 septembre 2025 à partir de 10h30. De nombreux élus locaux se sont engagés à venir. Un apéritif servi au Foyer Rural clôturera cette cérémonie.

Un mandat est une aventure, à la fois personnelle et collective. Je remercie toutes les personnes qui ont accepté de me suivre dans celle-ci avec une pensée toute particulière pour deux Adjointes, Annie Gérardin et Marie-Thérèse Valière, qui ont fait preuve d'un grand dévouement.

Je remercie le personnel communal sur lequel nous avons pu compter. Dans l'ensemble, ce fut une collaboration très agréable.

Je remercie les associations qui œuvrent pour animer la commune et avec lesquelles nous avons poursuivi l'organisation conjointe de nos manifestations : Foire de l'Arbre, Fête de la Musique, Repas Champêtre, Octobre Rose, etc.

Quant à moi, permettez-moi simplement de conclure mon propos comme je l'ai commencé, c'est-à-dire en citant Louis Aragon : « Rien ne passe après tout si ce n'est le passant ».

Cordialement à tous.

Hervé Ménardie,
Maire de Saint Martial de Nabirat

"Nos Événements..."

LA SAHSPN a tenu son assemblée générale à St Martial de Nabirat ■■■■■

Le 5 avril dernier, la Société d'Art et d'Histoire de Sarlat et du Périgord Noir a tenu son assemblée générale à Saint Martial de Nabirat. Créé en 1973, cette association s'est donné pour but d'assurer la recherche et la sauvegarde des vestiges du passé dans toute l'étendue de l'arrondissement de Sarlat.

Elle a créé le musée des Pénitents Blancs, consacré surtout à l'art religieux. Depuis 1980, la Société publie un bulletin trimestriel "Art et Histoire en Périgord Noir" sur les thèmes de l'histoire, de l'archéologie et de l'art dans le Sarladais.

Une cinquantaine d'adhérents ont été accueillis au Foyer Rural par Hervé Ménardie, Maire de la commune. Celui-ci a ouvert les travaux en évoquant son amitié de longue date avec le Président de l'association, Jean-Jacques Despont, mais aussi le groupe de travail qui se réunissait il a plus de 25 ans, le samedi après-midi à la mairie de Domme dont il assurait le secrétariat et auquel participaient Louis-François Gibert, Claude Lacombe et Claude Poulain, chevilles ouvrières de l'association dont il a salué la mémoire, mais aussi Mrs Jacques Potey, Pascal Martegoutte et Jean-Jacques Despont. Après avoir salué la présence de son ancien instituteur et ancien président de l'association, Francis Guichard, le Maire a présenté la commune en quelques mots et a indiqué que celle-ci avait une politique culturelle ponctuée par de nombreux événements : expositions, conférences, spectacles, concerts et salon du livre tout prochainement.



Poursuivant les travaux, le président de l'association puis le secrétaire (Francis Thomas) et la trésorière (Michèle Hoffmann) ont respectivement présenté le rapport moral, le rapport d'activité et le bilan financier de l'exercice précédent lesquels ont été approuvés. L'assemblée générale s'est achevée par les interventions du bibliothécaire de l'association et de M. Podevin au titre de l'APMS.

A l'issue du vote, le conseil d'administration a été

renouvelé par l'élection de Mesdames et Messieurs Allard, de Commarque, Héquet, Podevin et Sauvaget.

Tandis que le Conseil d'Administration élisait son bureau, une visite du village animée par Mrs Martegoutte et Ménardie a conduit les adhérents de l'association de la place du Rampeau jusqu'à celle de l'Eglise. Puis se retrouvant au Foyer Rural, les participants ont déjeuné ensemble, concluant ainsi, une agréable journée

Appel du 18 juin ■■■■■

Fidèle à notre devoir de mémoire en cette soirée du 18 juin un nouveau rendez-vous nous a été donné au jardin du souvenir. La voix du Général De Gaulle allait à nouveau résonner et l'appel lancé de Radio Londres sonnait l'espoir et surtout éveillait en chacun la volonté de vaincre.

Après un moment de recueillement aux premiers accents de l'appel aux morts et aux premières notes de la Marseillaise, le public peu nombreux mais toujours fidèle se retrouvait au foyer rural pour partager un moment de convivialité toujours réconfortant.

21 juin ! Fête de la musique ■■■■■

Sous une chaleur écrasante le top départ fut traditionnellement donné par les enfants de l'école assisté de leur maîtresse et leur maître.

Les petits et les grands se sont appliqués et nous avons avec eux retrouvé notre âme d'enfant. Symbole de la vitalité de notre village, le chant de nos écoliers résonne dans chacun de nous, il est une invitation à une soirée paisible et gaie et c'est ce que fut la fête de la musique. Très rapidement les tables et les chaises furent installées sur le parking du foyer rural où le Comité des Fêtes devenait opérationnel. La préparation des frites et des saucisses était en route et le bar accueillait ses nombreux clients. Le groupe « la Mère Michel » entonnait ses premiers refrains et



Maire pendant 3 mandats. Rescapé des élections en 2020, tu as retrouvé un siège au conseil municipal et tu as su montrer ta capacité d'adaptation.

Mais hélas, tous réunis, nous devions aussi avoir une pensée pour notre ami François DEFONTAINE décédé la veille. Une minute de silence fut respectée en sa mémoire.

Cette matinée devait se terminer par un repas au Restaurant du « Pech de Malet » à Vitrac.

Merci à tous pour votre présence elle est la preuve de l'attachement à notre histoire et à nos valeurs.

Un dimanche d'évasion en Islande

C'est ce que nous a offert Sylvain MAHUZIER. Professeur des sciences naturelles de formation mais initié à l'ornithologie par son grand-père, pionnier des conférences-projection « Connaissance du Monde », Sylvain s'est alors pris de passion pour les régions polaires et a vécu en Islande.

C'est cette aventure que nous avons partagé avec lui.

L'Islande, colonisée au 9ème siècle par des explorateurs vikings, est une île de lumières boréales et de contrastes, c'est à la fois un pays de glace et de feu.

Le regard de Sylvain Mahuzier précis et accessible permet de mieux comprendre les liens entre la faune, les habitats et les changements environnementaux. Son approche nourrie par l'observation des oiseaux et des mammifères mêle rigueur scientifique et curiosité.

Après-midi enrichissante mais hélas peu d'auditeurs, environ une trentaine mais peu importe nous restons persuadés que l'important c'est de « faire » et d'offrir des moments de dépaysement et d'évasion.

Merci à Mr et Mme LACAILLE pour leurs gâteaux. Merci à Mr et M^{me} MACHAVOINE pour l'excellente sangria.

C'est donc autour d'un verre que les discussions sont allées bon train, Sylvain Mahuzier s'y est prêté avec beaucoup de plaisir.

Ce fut un bel après-midi de dépaysement.



13 juillet : notre repas champêtre

Dès le début de l'après-midi sous un soleil de plomb, la place de l'église s'est animée.

Les différents participants arrivaient : le Comité des Fêtes toujours en forme se mettait en place, la Diane St Martialaise, malgré la température, s'affairait autour des barbecues, Détente et Amitié promettait de nous régaler avec de succulents gâteaux, les fraises étaient là, la représentante de la "Bibliothèque" distribuait pain, gobelets, serviettes et couverts, enfin tout ce qui est nécessaire à ce moment de partage.

L'orchestre s'installait et c'est JPS qui allait animer la soirée.

Quelques membres du conseil municipal avec l'aide précieuse d'un employé et plusieurs bénévoles s'affairaient pour mettre en place tables et chaises.

Quelques heures plus tard, il suffisait d'accueillir les gourmands, ils sont venus et comme d'habitude ils étaient nombreux.

La musique résonnait, les barbecues chauffaient, les viandes grésillaient et les plateaux d'entrée étaient prêts. Quelques coups de vent impétueux rafraîchissaient l'atmosphère, les danseurs investissaient la piste, ainsi la soirée se prolongeait avec plaisir et bonne humeur.

Merci pour ces moments de cohésion dont nous avons besoin, merci à nos associations qui savent donner de la vie à notre village.



Nos prochains événements ■■■ ■■■ ■■■ ■■■

20 septembre 2025 : Journées du Patrimoine autour de la Grotte du Curé (exposition et conférence)

28 septembre 2025 à 10h30 : Inauguration de la nouvelle Agence Postale Communale et de l'Aire Multisports.

11 octobre 2025 à partir de 13h30 au Foyer Rural : Octobre Rose en partenariat avec Détente & Amitié (Randonnées – vente d'objet et de pâtisseries – Pot de clôture).

29 novembre à 20h30 au Foyer Rural : Spectacle en partenariat avec DECLIC – « Viva Guernica » de Laurent Bézert.

► L'aménagement de la traversée du bourg

Ce projet a été présenté à la population par le Maître d'œuvre, M. Jacques Ségui, le 1^{er} avril dernier. Il a suscité des échanges nourris et passionnés montrant que les St Martialais s'y intéressent.

Une permanence a été organisée le 6 mai en mairie afin que des personnes qui n'avaient pas pu assister à la réunion publique ou qui n'avaient pas pu y poser toutes les questions souhaitées rencontrent le Maître d'œuvre.

A la suite de ses différents échanges, M. Ségui a présenté au Conseil Municipal le projet modifié et le permis d'aménager a été déposé.

Prenant acte des modifications engendrées par les apports de la concertation des habitants et des surcoûts générés, le Conseil Municipal, après en avoir débattu lors de sa réunion du 15 juillet 2025, a décidé de s'engager sur la tranche ferme et la tranche optionnelle 1.

L'entreprise CADIOT, retenue pour l'hydrocurage et le passage des caméras, est intervenue les 3, 4 et 5 juin 2025, nécessitant de fermer la Grande Rue et mettre en place des déviations par les rues du Lantier et de la Croix de Gourdon.

Une consultation a été engagée pour recruter un coordinateur SPS et celui-ci sera choisi fin août début septembre.

Le maître d'œuvre prépare le dossier destiné aux entreprises afin de les consulter dans les meilleurs délais.

► Travaux sur nos bâtiments communaux

Des travaux de sécurisation ont été réalisés sur plusieurs bâtiments communaux.

La toiture de l'atelier des cantonniers a été remplacée et la Maison Miermont a fait l'objet de travaux d'étanchéité, sur la terrasse des logements et sur murs de la garderie. Nous remercions les entreprises locales qui sont intervenues pour la qualité de leur travail.



A l'automne, des travaux électriques seront réalisés sur d'autres bâtiments communaux :

- **Eglise** : remplacement des sources lumineuses et des luminaires spot ;
- **Cantine Scolaire** : mise en sécurité du tableau général de distribution et pose d'un parafoudre ;
- **Mairie - salle du conseil municipal** : remplacement des sources lumineuses.

► Eclairage Public

Le SDE 24 nous informe que la 2^{ème} tranche de travaux de modernisation de notre éclairage public interviendra en fin d'année 2025. Du retard a été pris car initialement ces travaux devaient être liés à un projet de travaux coordonnés. L'étude est en cours et la commande devait être passée à l'entreprise fin juillet. Pour rappel, ces travaux concernent les secteurs du Lantier, le carrefour de la route des Grands Bois et la rue de Lalignée.

► Nos archives

Nous vous informons de la mise en ligne de l'inventaire anonymisé des archives de la commune de Saint Martial de Nabirat sur le site internet du CDG 24, accessible en cliquant sur le lien ci-dessous :

https://www.cdg24.fr/cdg_missions_archives_inventaires.php

Il s'agit là d'une ressource précieuse pour tous les chercheurs, les généalogistes et les amateurs d'histoire locale. Un grand merci au service archives du CDG 24 pour ce formidable travail.

► Hangar de la route du Ségala

Une procédure d'expropriation a été engagée concernant ce bien situé route du Ségala et cadastré en section A sous le n° 2031 en vue de le récupérer pour le compte de la commune. Ce hangar appartient à une personne de nationalité anglaise. Cette dernière ne répondait à aucun courrier. Le



bâtiment, en mauvais état, est situé en bordure de route. Sa sécurité n'est pas assurée. Un expert a été missionné en vue de déposer le dossier auprès de la Préfecture. Cet expert a remis son rapport d'expertise et a conclu à la nécessité de démolir le hangar jugé trop vétuste. Un PV a été dressé et envoyé au propriétaire. A la suite de cet envoi. Les enfants ont contacté la Mairie et ont été récemment reçu par le Maire. Les enfants du propriétaire lui ont fait part de leur volonté de conserver le bâtiment. Dans ces conditions, il leur a été demandé de déposer dans les plus brefs délais un permis de construire en indiquant

ce qu'ils comptent faire pour sécuriser l'immeuble. Dans le cas où le dossier ne serait pas complet ou précis en ce qui concerne la question de la sécurité de l'immeuble, il leur a été indiqué que la demande ne serait pas acceptée et la procédure serait relancée, considérant qu'il y a une carence de leur part.

De plus, il leur a été signifié de faire couper l'herbe de leur terrain au moins une fois par an, également pour des raisons de sécurité par rapport aux maisons voisines.

Les Réalisations du Mandat 2020/2026

Notre mandat arrivant à son terme, vous en trouverez ci-dessous par thème nos réalisations, des plus importantes aux plus modestes.

Infrastructures et équipements

Création d'une aire multisports à « La Fontaine ».

Déplacement de l'Agence Postale sur le site du Pôle Commercial : aménagement des locaux et mise aux normes PMR.

Ordures ménagères : mise en place de 4 points d'apports volontaires des déchets ménagers.

Eglise : installation d'un paratonnerre.

Station d'épuration : curage de la lagune à boues, remplacement de l'escalier défectueux, remplacement des pompes et caillebotis.

Sécurisation et réfection des bâtiments communaux : toiture des ateliers municipaux, étanchéité de la garderie, réparation du four à pain de Laubrecourt, travaux électriques à la bibliothèque, au presbytère et à la mairie.

Installation des plaques d'adressage des voies et place du village.

Cimetière : achèvement des travaux d'extension et réparation d'un mur.

Eau potable : renforcement du réseau dans les secteurs du Cauze, Pech de Biau et du Lantier.

École : mise aux normes de l'école menacée par une fermeture administrative, remplacement des grillages extérieurs, changement du chauffe-eau, travaux de mise aux normes électriques.

Création d'un abri pour les animaux errants.

Voirie : remise en état du réseau de voirie dans le cadre communautaire, finalisation du changement

d'assiette de voies communales à Plapech, réfection d'un mur de soutènement de voirie à Lol-Haut.

Foyer Rural : réfection des peintures et de l'éclairage, règlement du problème d'évacuation des eaux usées, remise en état de l'alarme.

Installation d'une borne électrique pour les festivités place de l'Eglise.

Acquisition d'illuminations pour les fêtes de fin d'année.

Logements : aménagements de cuisines dans les appartements du Pôle Commercial et de la garderie, réalisation de divers travaux d'entretien.

Participation aux travaux préparatoires de réception de la fibre optique (élagage des arbres).

Reconstruction du four de Laubrecourt.

Pôle commercial : traitement des charpentes contre les insectes xylophages.

Stade de foot : travaux de peinture, vitrerie, électricité et plomberie aux vestiaires, entretien (tonte, arrosage) et réfection de la pelouse, remplacement des filets, fixation des abris de touche.

Culture et Patrimoine

Organisation et accueil d'événements culturels : exposition du fonds départemental d'art contemporain, commémoration des 80 ans de la Libération de la France, salons du livre, conférences, représentations théâtrales, concerts.

Investigation de la Grotte du Curé située sous l'ancien presbytère.

Demande de classement de la cloche de l'église.

Publication d'une monographie en collaboration avec la commune de St Aubin de Nabirat.

Inauguration du square du Souvenir (11 novembre 1918 – 8 mai 1945 – 19 mars 1962).

Financement de séjours pédagogiques pour les élèves de la commune au collège et au lycée.

Communication

Edition de 11 numéros du journal Municipal « Le Petit Saint Martialais ».

Mise en place de l'application téléphonique « Panneau Pocket ».

Diffusion sur le site internet de la commune des PV des réunions du Conseil Municipal de St Martial de Nabirat et du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Domme-Villefranche.

Élaboration et diffusion d'un calendrier annuel des manifestations.

Adoption d'une charte graphique pour la Mairie.

Acquisition d'un vidéoprojecteur et d'un écran pour la diffusion de documents lors de réunions ou conférences.

Acquisition de vitrines d'affichages pour la mairie et l'école.

Réfection des panneaux d'affichage dans les hameaux.

Sécurité & Solidarité

Mise en place d'une veille sanitaire sur les populations fragiles dans le cadre des plans Canicule et Grand Froid et visites régulières rendues à nos aînés.

Mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde pour l'organisation de l'alerte et des secours en cas d'évènements fortuits.

Mise en place de la Participation Citoyenne à la Sécurité.

Mise en place d'un contrôle périodique des ERP de la commune par un bureau de contrôle agréé.

Élaboration du Schéma Communal de Défense Incendie, installation d'un poteau incendie à Pech de Biau et signature de conventions pour l'utilisation de réserves et lacs privés pour la défense incendie.

Installation d'un poteau incendie au Lantier.

Participation de la commune à l'opération communautaire de Solidarité avec l'Ukraine (centralisation au Foyer Rural d'une collecte de produits de 1ère nécessité).

Urbanisme et réseaux

Participation aux travaux d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Participation aux travaux du diagnostic d'assainissement collectif en vue du transfert de compétence à la communauté de communes

Mise en place d'un périmètre de protection sur la source de Lol-Bas.

Assainissement collectif : mise à jour des plans de recellement du réseau et examen des perturbations

par des tests à la fumée.

Éclairage public : modernisation du parc vétuste de la commune, changements d'horaires d'allumage et d'extinction pour faire des économies d'énergie.

Actualisation du tableau de la voirie communale.

Vie communale, associative et services à la population

Maintien et organisation des manifestations qui rythment la vie du village : Foire de l'Arbre, Fête de la Musique, Repas Champêtre, Journées du Patrimoine, Octobre Rose, Téléthon.

Rencontres régulières avec les associations communales (2 à 3 fois par an) pour l'organisation de manifestations communes.

Prise en charge par la commune des feux d'artifices de la Fête Votive.

Mise à disposition d'un local à la Fontaine pour le Comité des Fêtes.

Organisation des opérations de recensement de la population en 2024.

École : Achat d'équipements numériques dans le cadre de l'opération « Socle Numérique », mise en place d'un service d'aide aux devoirs.

Mise en place d'une Charte du Nouvel Arrivant.

Mission d'archivage sur les archives communales (élimination, classement et centralisation à la mairie), établissement du PV de récolement et aménagement du local archives de la mairie.

Mise en place d'un service communal de ramassage des encombrants.

Achat et installation de poubelles de ville.

Transports scolaires : déplacement et matérialisation au sol du stationnement du bus scolaire.

Personnel Communal

Extension du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) à l'ensemble des agents.

Mise en place du Compte Épargne Temps.

Mise en place de la Protection Sociale Complémentaire (volets prévoyance et santé).

Attribution de la NBI aux agents qui pouvaient y prétendre.

Participation des agents à des journées de formation – Passage de CACES.

Attribution d'une prime de pouvoir d'achat suite à l'épidémie de COVID.

Achat d'équipements pour le personnel technique (tracteur, débroussailleuses, tracteur tondeuse, nettoyeur haute-pression, souffleur, scie circulaire, échelle, échafaudage) administratif (ordinateurs) et périscolaire (réfrigérateur, lave-linge, aspirateur).

3 Questions à...

Marc Beaumont, Directeur du Camping Sandaya – Le carbonnier

Le Petit Saint Martialais : Marc Beaumont Bonjour. La saison touristique vient de démarrer, le camping est-il prêt à accueillir les touristes ?

Marc Beaumont : oui, nous sommes prêts. Je suis à la tête du Camping Sandaya – Le carbonnier depuis octobre 2023 et depuis cette date, avec le rachat du site par le groupe qui m'emploie, nous avons pour objectif de le restructurer et le mettre aux normes. Nous avons beaucoup œuvré. Nous avons notamment finalisé les travaux d'extension et réglé les problèmes de trop-plein du lac et de la station d'épuration. Nous avons créé une aire de jeux pour les enfants, un boulodrome et une aire de beach-volley. Nous avons mis aux normes nos bâtiments et plus particulièrement aux normes électriques. Nous avons créé un « camp staff » permettant d'héberger notre personnel dans des conditions dignes en termes de confort et de salubrité. Nous avons réparé le parc aquatique et notamment les pompes défectueuses. Nous avons créé des infrastructures pour améliorer le déroulement de nos animations et spectacles du soir à savoir une scène et des gradins. Nous avons mis en accessibilité PMR des bâtiments importants : l'accueil, les sanitaires, le restaurant. Justement, pour ce qui concerne la partie « restaurant », celle-ci a été grandement rénovée avec la réfection de la charpente et du toit. Nous avons créé un espace où les adultes peuvent s'asseoir au milieu des jeux et surveiller les enfants, satisfaisant ainsi une demande forte et récurrente. Ainsi, je peux le dire, nous sommes prêts. Notre parc de logement compte désormais une moyenne d'âge de 5,4 ans. Le 19 juillet nous atteindrons notre pic en termes d'accueil avec la présence de 950 personnes sur une capacité maximale de 1.100. Et ce jusqu'au 26 août.

Le Petit Saint Martialais : qu'apporte le camping sur le plan local ?

Marc Beaumont : il apporte beaucoup me semble-t-il. Tout d'abord, je précise qu'avec mon épouse, qui fait aussi partie de l'équipe du camping, et mes enfants, nous vivons à l'année à St Martial de Nabirat. C'est également le cas de Brunelle, ma Directrice-Adjointe, qui occupe un des gîtes du camping. L'équipe du camping compte 38 personnes, parmi lesquelles de nombreux locaux, du village et de ses alentours. J'essaie toujours de les favoriser lors des recrutements. Par ailleurs, dans le cadre des travaux de restructuration du camping, nous avons souvent

fait appel à des entreprises locales. Nous avons mis en place un petit marché le dimanche matin qui, là aussi, fonctionne avec beaucoup de producteurs et commerçants locaux. Notre épicerie n'offre que le minimum et donc incite les touristes à se ravitailler localement. Pour

les animations, nous avons également conclu des partenariats locaux. Nous avons 2 types d'animations : des animations gratuites et des animations payantes. Pour les animations gratuites, nous avons conclu des partenariats avec les Accordéons Cadence qui font visiter leurs ateliers de fabrication, avec la Fée Raillieuse pour des démonstrations de ferronnerie, les Vignerons des Coteaux du Céou pour des initiations à l'œnologie. Nous avons aussi des animations de découverte : découverte des environs du village avec des randonnées pour découvrir le patrimoine de la commune (au cours de cette randonnée nous faisons même visiter l'église avec l'accord de la mairie), découverte de la nature avec un arborétum créé au sein du camping, découverte de la gastronomie locale avec des ateliers où nous apprenons aux touristes à confectionner un met typique d'ici : la Mique. Quant à nos animations payantes, elles font elles aussi l'objet de partenariat, toujours avec des locaux : découverte des productions de caviar aux Eyzies (La Perle Noire), de l'élevage des oies et des canards de la « Ferme de Turnac », des noyeraies du Landais à coté de Sarlat.

Le Petit Saint Martialais : Comment envisagez-vous votre avenir à St Martial de Nabirat ?

Marc Beaumont : comme vous le savez, mon avenir ne dépend pas de mes intentions mais de mes résultats. Ce qui est certain c'est que ma famille et moi nous nous plaisons beaucoup à St Martial de Nabirat. Nous y avons été bien accueillis. L'an dernier, les habitants du village avaient répondu nombreux à mon invitation pour visiter le camping. Cela m'a touché. Qu'ils sachent qu'ils seront toujours les bienvenus. L'année prochaine, je proposerai à l'école, en fin d'année scolaire, de faire venir les élèves à la piscine. Si j'ai la possibilité de rester ici, je m'engagerai dans la vie associative du village. Et puis j'ai deux jeunes enfants qui iront bientôt à l'école du village.



dans votre commune ou à proximité. Retrouvez les prochaines dates proches de chez vous sur le site de l'Établissement français du sang :

<https://dondesang.efs.sante.fr>

Vous pouvez également nous retrouver à la **Maison du don de Périgueux (Sang total et Plasma)**, 14 rue Victoria face à l'Hôpital 24000 Périgueux, téléphone : 0 800 74 41 00

Mobilisons-nous, ensemble, pour sauver des vies!
Un don de sang = 1 heure de votre temps dans une ambiance chaleureuse et conviviale = 3 vies sauvées



La Communauté de Commune de Domme Villefranche

PLUi : une concertation ouverte à tous

La concertation autour de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal s'est poursuivie ces derniers jours à travers l'organisation de trois réunions publiques les 24 et 25 juin puis le 10 juillet.

Ces rendez-vous étaient destinés à présenter aux participants les grands principes qui ont guidé la construction du PLUi et le découpage du territoire intercommunal en zones (U-Urbaines, A Urbaniser, Agricole, Naturelle

Le registre de participation numérique, ainsi que les registres papier déposés dans chaque mairie, complètent le dispositif de concertation.

Important à noter : ces registres sont momentanément inactifs, en attendant que s'ouvre l'enquête publique. Celle-ci devrait se tenir en début d'année 2026.

Plus d'informations à venir sur dommevillefranche-du-perigord.fr



Réunion à St-Martial-de-Nabirat le 24 juin dernier.

Vous voulez vous déplacer ? Atchoum : pour vous ou vos proches, parlez-en autour de vous !

Atchoum permet à des personnes dans l'impossibilité de se déplacer d'effectuer des trajets solidaires (courses, rendez-vous médicaux etc...) pour rester autonome dans leur quotidien et parfois sortir de leur isolement. Le principe est que le conducteur s'engage sur un trajet aller et retour.

Les tickets mobilité sont en vente à la mairie de Domme et de Cénac.

Plus d'informations auprès d'Aurore Bouton, animatrice territoriale d'Atchoum au 07 63 66 28 14 / aurore@atchoum.eu

Du sport pour tous !

Les dispositifs « Seniors à nous la forme » et « Ecole des Sports » reprennent du service à la rentrée ! Le Département de la Dordogne et la communauté de communes sont partenaires sur cette action. Objectif : favoriser la pratique sportive des plus jeunes et des plus âgés !

Lancé en 2019, le dispositif « Seniors à nous la forme » se déroule à Daglan, le mardi matin. Les participants y pratiquent des activités adaptées à leurs pathologies éventuelles. Au-delà des bénéfices physiques (renforcement des muscles, des articulations, de la souplesse), ces rendez-vous agissent également positivement sur la santé mentale et sociale. Trente personnes fréquentent les ateliers chaque semaine.



Souvenir d'une séance en extérieur sur les rives du Céou à Daglan, pour les participants de Seniors à nous la forme.

Depuis 2020, l'École des Sports a lieu le mercredi matin durant le temps scolaire, au gymnase de St-Cybranet. Elle initie une trentaine d'enfants âgés de 8 à 11 ans à des activités physiques et sportives. Ces séances, organisées en intérieur ou en extérieur, sont placées sous le signe du plaisir de la découverte de nouvelles disciplines et de l'effort physique, dans un cadre ludique et sécurisé.

Plaquette d'information et accès au formulaire d'inscription en ligne : demarches.dordogne.fr/guides-des-aides/dgaces/sports/inscriptions-dispositif-seniors-a-nous-la-forme/

ou via le lien suivant : bit.ly/44xQbQa

L'Accueil de loisirs Les Vitarelles a 20 ans

L'Accueil de loisirs (ALSH) situé à La Chapelle Péchaud (commune de Castelnaud-la-Chapelle) a ouvert en 2005. La fréquentation de l'ALSH ne désemplit pas : à chaque période de vacances scolaires, ses 60 places sont occupées, et l'été 2025 n'a pas dérogé à la règle ! La communauté de

communes réalise fréquemment des aménagements pour améliorer le confort des enfants et de l'équipe d'animateurs. Ces dernières années : un city stade, un garage à vélo et un abri pour le bac à sable (voir photo).



Un garage à vélos et un abri pour le bac à sable ont été aménagés.

► Périgord Noir Rénov' : précisions

Vous avez entendu parler de la suspension du guichet MaPrimeRénov' ? La plateforme locale de rénovation de l'habitat Périgord Noir Rénov' apporte des précisions :

Le dépôt de nouveaux dossiers MaPrimeRénov' concernant les rénovations d'ampleur est pour

l'instant suspendu, avec une réouverture probable le 15 septembre 2025. Cette décision concerne uniquement les aides à la rénovation énergétique en parcours accompagné, quels que soient les revenus des ménages.

Les aides pour l'adaptation des logements (perte d'autonomie) et la lutte contre l'habitat indigne restent accessibles.

Les dépôts de dossier dans le cadre de rénovation « par geste » et pour les copropriétés restent ouverts.

Périgord Noir Rénov' poursuit ses activités. Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez Périgord Noir Rénov' au 05 53 45 44 62 du lundi au vendredi de 9h à 13h - contact@perigordnoir-renov.fr



Périgord Noir Rénov assure des permanences dans les locaux de France Services à St-Martial

Nos Associations

► CAEL en Périgord Noir

L'été est la période creuse pour l'association CAEL, nous reprenons des forces avant la rentrée !

Nous souhaitons remercier le Pôle Culturel d'Aillac de nous avoir accueillis à l'occasion de notre conférence sur l'intelligence artificielle qui s'est tenue le 5 juin dernier, animée par Justin Leroy de l'entreprise périgordine Apsodia. Cette intervention a permis de mieux comprendre les changements que nous vivons, des questions ont animé la soirée et éclairci certains points. Comme d'habitude, nous appelons les professionnels en proie à des questions sur des sujets précis à nous contacter pour que nous puissions y répondre grâce à notre programmation.

Les rencontres reprendront en septembre, les premiers lundis du mois.

Rendez-vous sur la page Facebook CAEL en Périgord Noir pour suivre notre actualité au plus près et n'hésitez pas à nous contacter également par email : caelperigordnoir@gmail.com.

► Détente & Amitié

L'association « Détente et Amitié » a le plaisir de vous communiquer le programme de ses activités à venir :

► **Mercredi 3 septembre 2025** : Repas moules frites à la salle des fêtes.

► **Samedi 11 octobre 2025** : « Octobre Rose » en partenariat avec la Municipalité.

► **Vendredi 12 décembre 2025** : Assemblée Générale suivie d'un repas à la salle des fêtes.

► L'Entente Périgord Noir

Après une saison difficile avec des départs de joueurs importants, le club redescend en D3 pour la saison 2025/2026. Une annonce recrutement de joueurs a été faite et nous avons pour ambition de remonter dans la division supérieure dès l'année prochaine avec de nouveaux entraîneurs et un groupe soudé.



Notre école de foot a en revanche très bien fonctionné cette année grâce aux éducateurs et aux parents bénévoles. Une page dédiée a été créée et de nouveaux enfants devraient arriver.

L'EPN poursuit son entente avec Daglan au niveau

de l'école de foot, la majorité des enfants étant tout de même licenciés EPN et avec des éducateurs issus de l'EPN.

Au niveau des événements, nous avons organisé le samedi 2 août, la soirée New' Club animée par le Bodega Tour à Cénac ainsi que 2 tournois de pétanque.

La Diane Saint Martialaise ■■■■■

LA DIANE SAINT MARTIALAISE s'est réunie pour son assemblée générale le 13 juin 2025 à la cabane de chasse.

Malheureusement, François DEFONTAINE, membre actif siégeant au bureau nous a quitté le 7 mai atteint par la maladie. Ce fut l'occasion avant de commencer l'assemblée de lui rendre hommage et de procéder à une minute de silence. Le bureau a été renouvelé et se compose comme suit :

Président : Jean-Marc BESSE

Vice-Président : Sébastien LAPORTE

Trésorier : Guy RAYOT

Trésorier adjoint : Bernard RAUZET en remplacement de François

Secrétaire : Philippe BEZANGER

Secrétaire adjoint : Didier FOULASTIER

L'assemblée s'est terminée avec un repas pris en extérieur à la cabane.



Merci à Hervé MENARDIE notre Maire et à Maïté VALIERE adjointe pour leurs présences.

La DIANE organisera à la salle des fêtes de St Martial un repas annonçant Noël et les fêtes de fin d'année. Celui-ci aura lieu le 13 décembre au soir, et sera proposé aux chasseurs et habitants de St Martial.

Le 13 juillet au soir, ce fut le moment de régaler les



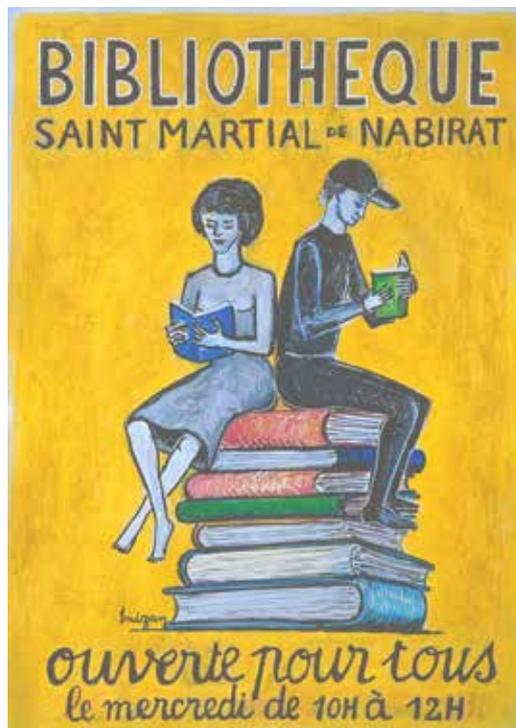
habitants et les quelques touristes présents en leur servant des grillades cuites au BBQ sur la place du village. Une fois le coup de feu passé, nous nous retrouvâmes avec le comité des fêtes, pour partager un moment de convivialité.

Le 20 juillet retour à la cabane pour préparer la prochaine saison de chasse et faire une grande opération de nettoyage et de rénovation du moyen de chauffage qui nous a été offert par la famille VALIERE.



■ A Livre Ouvert ■■■■■

Notre bibliothèque est une bibliothèque municipale gérée par une association qui tiendra son assemblée générale en septembre. Elle est ouverte tous les mercredis de 10h00 à 12h00. Nous nous attachons à proposer à nos lecteurs une variété de livres allant du régionalisme aux romans policiers. Nous essayons d'offrir les dernières nouveautés littéraires. A l'occasion du dernier Salon du Livre de St Martial de Nabirat, Jacques Inizan, artiste sarladais et ancien professeur d'arts plastiques, a réalisé une affiche afin de promouvoir notre bibliothèque. Notre souhait est que celle-ci reste un lieu d'échange et de convivialité. Nous espérons surtout qu'elle accueille un jeune public qui pour l'instant lui fait fortement défaut.



Saint-Martial dans le Rétro

Quand Saint Martial préparait la Félibrée de Domme

La Félibrée est une fête traditionnelle de la langue d'Oc qui a lieu tous les ans, le premier dimanche de juillet dans une commune du Périgord.

Le dimanche 7 juillet 1991 avait lieu la 72^e Félibrée du Bournat du Périgord organisée dans la Bastide de Domme. Dans le programme de cette fête, M. Alain BOURNAZEL, maire de Domme partage ceci : « Au milieu du 11^e au 13^e siècle, s'est épanouie au sud de la France une magnifique civilisation fondée sur le mélange harmonieux de l'art et des valeurs morales. Des monuments prestigieux embellissaient les villes, l'éclat de la littérature portait loin le rayonnement



de la langue d'Oc, la poésie des troubadours enchantait les belles soirées méridionales. » (...)
« c'est l'honneur du Félibrige d'avoir, au 19^e siècle, voulu conserver et embellir l'apport de cette civilisation. C'est l'honneur du Bournat de perpétuer la tradition de cette terre. Au fil des ans, la Félibrée est devenue un évènement qui rassemble des foules de plus en plus importantes. » A l'occasion de cette Félibrée, le Comité d'organisation attribua à la commune de ST MARTIAL la décoration de la « rue du Vieux Moulin » pour la représenter. Un honneur à la hauteur de l'évènement historique, et il faut l'avouer, une fierté



de pouvoir défilé dans cette Bastide. Ainsi, une année entière fût consacrée à la préparation de cette fête. Les bénévoles, hommes et femmes de St Martial, très impliqués, sous la direction de Claude Lablanche, 1^{er} Adjoint à l'époque, confectionnèrent costumes, bannières d'apparat, fleurs en papier par centaines, guirlandes, banderoles et même création d'une armoirie. Enfin le jour tant espéré arrive. La Félibrée débute vers 9 heures du matin. Les élu(e)s de notre commune ouvrent le cortège avec à sa tête Monsieur Jean-Guy Planche, maire de St Martial ainsi que M^{me} Nathalie BAPST, demoiselle d'honneur pour notre commune. Une foule immense se presse dans toutes les rues de Domme pavoisées et qui flamboient de mille couleurs. Le soleil est de la partie et Domme vibre de l'allégresse de son passé royal. Transportée depuis la Plaine de Bord par un système de navettes, la foule s'empresse à la Porte des Tours, et entre dans la ville précédée par les danses de nombreux groupes folkloriques. On assistera à la Messe en patois dite par l'Abbé Durand et célébrée en plein air depuis l'Esplanade du Jubilé. A midi, La Taulade réunira de nombreux convives sur l'Esplanade du Belvédère et on y dégustera l'enchaud et les haricots aux couennes. La Félibrée se terminera par la Cour d'Amour animée par les groupes folkloriques venus des 4 coins du Périgord.



Christian Ussel

